

SYNDICAT MIXTE CENTRE JEAN-HENRI FABRE DE SAINT-LÉONS EN LÉVÉZOU

Comité Syndical
Réunion du 20 février 2026
Rapport n°5

Objet : Vote du Budget Primitif 2026

Le présent rapport expose le projet de Budget Primitif 2026 soumis au vote du Comité syndical.

Ce budget est présenté avec la reprise des résultats sur l'exercice 2025.

Pour 2026, le budget prévisionnel s'élève à 1 867 231.33 € en fonctionnement et 1 987 543.89 € en investissement.

La section de fonctionnement

Le montant des dépenses et recettes prévisionnelles proposées pour la section de fonctionnement s'élève à 1 867 231.33 €.

Les dépenses prévisionnelles sont principalement constituées de la contrainte de service public versée à la SAEML « Cité des Insectes » pour l'exploitation (810 000 €) et des charges à caractère général (274 100 €) recoupant notamment les taxes foncières, l'entretien des bâtiments, les assurances et honoraires divers (dont le financement des prestations tarifées par Aveyron Ingénierie pour environ 63 900 € HT, droit d'utilisation du nom, ...).

En opération d'ordre, nous comptabilisons 370 000 € d'inscriptions budgétaires qui correspondent aux dotations aux amortissements et 413 131.33 € d'un virement à la section d'investissement.

Les recettes prévisionnelles sont apportées, tout d'abord par la subvention du Département (620 000 €), et ensuite par la redevance d'affermage (370 000 €). Le Syndicat Mixte va percevoir une redevance de 3 000 € pour l'espace Jean-Henri FABRE.

À ces recettes s'ajoute l'excédent reporté de fonctionnement de 2025 (564231.33 €).

En opération d'ordre, nous inscrivons 310 000 € pour la dotation d'amortissement des subventions.

La section d'investissement

Le montant des dépenses et recettes proposées pour la section d'investissement s'élève à 1 987 543.89 €.

Comme discuté lors du débat sur les orientations budgétaires, les investissements qu'il serait proposé de déployer pour 2026 seraient centrés autour :

- De travaux et d'investissements de réparation et de conservation du bâtiment (Local Tableau Général Basse Tension, chauffage) pour 500 000 € ;
- Travaux aménagement des parkings (Eclairage cheminement piéton, Ombrières photovoltaïques parking, aménagement des parkings) pour 300 000 €
- Travaux de scénographie intérieure « plongée sous racine » pour 250 000 €,
- Travaux de scénographie extérieure

Il est proposé de créer une autorisation de programme (2026-01) avec crédits de paiements pour financer l'opération de scénographie extérieure dont le montant prévisionnel s'élève à 1 million d'euros et qui s'étalera sur deux exercices : 2026 et 2027.

Autorisation de programme 2026-01	Crédits de paiements 2026	Crédits de paiements 2027
1 000 000 €	630 000 €	370 000 €

En opération d'ordre, nous comptabilisons 310 000 € d'amortissement des subventions d'investissement.

En recette, s'ajoutent l'excédent reporté d'investissement reporté de 2025 (4 412.56 €), l'excédent de fonctionnement reporté pour 200 000 € ainsi qu'une subvention du Département de 1 million d'euros pour le financement des projets.

En opération d'ordre, nous comptabilisons 370 000 € d'amortissement des immobilisations et 413 131.33 € d'un virement de la section de fonctionnement.

Je vous propose d'adopter la création de l'autorisation de programme 2026-01 et le projet de budget 2026 ci-annexé.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

**Le Président du
Syndicat Mixte,**



Jean-Luc CALMELLY